



OBJECTIFS du service :

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Répondre à l'obligation de formation des 16 / 18 ans
- Orienter vers les dispositifs de droit commun
- Accompagner vers le milieu protégé
- Prendre en compte l'accompagnement social
- Éviter les ruptures de parcours
- Lutter contre la précarité
- Lutter contre l'exclusion



Espace Alex Brolles
14 chemin de Mauves
43000 LE PUY-EN-VELAY



04 77 80 35 98



ppe@asea43.org



www.asea43.org

DEFI

Dispositif
Éducatif de
Formation
Individualisée

■ Pôle Protection de l'Enfance



ASEA 43
Association Sauvegarde
de l'Enfant à l'Adulte

  www.asea43.org

Le DEFI est un Service de REMOBILISATION Scolaire et Professionnelle en direction des adolescents de 15 à 18 ans, filles ou garçons.

OUVERTURE du Service :

Pour répondre à l'exigence de l'insertion des jeunes, le Service fonctionne toute l'année à l'exception des périodes de fermeture, redéfinies chaque année.

ÉQUIPE éducative :

- 1 -coordination technique et pédagogique conjointe** qui assure l'organisation quotidienne du service
- 2 - Les intervenants pédagogiques :**
2 professeurs des écoles détachés de l'Education Nationale et 1 éducateur sportif
- 5 - Les intervenants techniques :**
5 éducateurs techniques (Mécanique / Cuisine / Espaces Verts / Multi Travaux / créa-service)
- 1 - psychologue**

VALORISATION DE L'IMPLICATION DU STAGIAIRE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS.

Nos ATOUTS :

Un Plateau Technique avec 5 ateliers :

MÉCANIQUE/CARROSSERIE
CUISINE/MÉTIERS DE BOUCHE
MAINTENANCE EN BÂTIMENTS/ESPACES VERTS
MULTI TRAVAUX/CRÉA-SERVICES

Les Stages :

STAGES ACCOMPAGNÉS en entreprise classique ou Milieu Protégé.
Des objectifs fixés et évalués par un bilan systématique avec le référent

La Coréférence :

Chaque jeune bénéficie d'un référent pédagogique et d'un référent éducatif en charge d'accompagner la mise en œuvre du parcours de formation

Les Entretiens Éducatifs :

Chaque fin de parcours est marquée par un entretien avec le jeune, sa famille, les 2 référents et le coordinateur de service pour évaluer et fixer les nouveaux objectifs

Le Livret de Compétences :

Chaque jeune bénéficie d'un livret de formation construit en lien avec son parcours.
L'objectif est d'attester les compétences acquises au service et / ou en stage.

Projets Éducatifs et Citoyens :

Les vacances scolaires sont une parenthèse dans le parcours des adolescents.
Elles sont l'occasion de participer à des chantiers d'insertion, des activités de loisirs sportives et culturelles



Le PARCOURS :

1

Le parcours DÉCOUVERTE

Durée : 2 semaines
Objectif : Découvrir les différents ateliers pour faire émerger des envies
Organisation : 4 jours de présence par semaine (1 journée de classe et 3 journées d'ateliers différents)

2

Le parcours OBSERVATION/ÉVALUATION

Durée : 8 semaines
Objectif : Évaluer le niveau de compétences des adolescents, en vue de leur futur positionnement professionnel
Organisation : Positionnement sur 1 ou 2 ateliers maximum en vue de choisir ses premiers stages (1 journée de classe et 3 journées d'ateliers)

3

Le parcours ORIENTATION/INSERTION

Durée : 24 semaines
Objectif : Mettre en œuvre les conditions nécessaires pour pouvoir INSÉRER (vers les dispositifs de droit commun) ou ORIENTER (vers les dispositifs de milieu protégé)
Organisation : Mise en place d'un parcours d'alternance en entreprise, individualisé :
- **INSERTION :** Une période de stage par période de 4 semaines (soit 6 stages)
- **ORIENTATION :** Une période de stage par période de 8 semaines (soit 3 stages)